

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Plan et Autorisations
M. D. De Saeger
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 Bruxelles

N/Réf. : GM/Bxl2.1818/s.367

V/Réf : 61/s/04

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Saint-Pierre/ Boulevard du Jardin botanique / Impasse du Coq.
Démolition de deux immeubles existants et réalisation d'une nouvelle construction.

Dossier traité par M. Desreumaux

En réponse à votre lettre du 10 mars 2005, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 avril 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

La CRMS ne s'oppose pas à la démolition de deux immeubles existants, présentant un intérêt relativement faible sur le plan patrimonial, pour la construction d'un nouvel immeuble à appartement avec rez-de-chaussée commercial, dont le gabarit s'inscrit de manière cohérente dans le tissu urbain existant.

La Commission estime toutefois que l'entrée aux logements, située rue Saint-Pierre, pourrait être améliorée, car son traitement avec des grilles en acier galvanisé se confond avec celui de l'entrée au parking et de l'accès des fournisseurs. En outre, la liaison porte d'entrée/la cage d'escalier et cage d'ascenseur, ainsi que la manière dont les différences de niveaux seront franchies pourraient également être revues afin d'offrir un accès plus convivial aux futurs habitants.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

c.c. AATL – DMS et DU.